



## Est-il possible de payer un véhicule en liquide

Par **bob45**, le **12/10/2008** à **20:41**

bonjour je souhaite acheter un véhicule en espagne . j entend dire qu'il est interdit de payer un véhicule entierement en liquide,es-ce que cette règle s ablique aussi a l étranger . merci d avance

Par **Patricia**, le **12/10/2008** à **21:22**

Bonsoir,

En France, le plafond maximum autorisé d'un paiement en espèces est de 3000 e

Au delà : chèque, virement ou carte de crédit est obligatoire.

Pour une transaction en Espagne, je ne sais pas si ces obligations sont les mêmes.

Il serait préférable de vous renseigner en Espagne.

Internet n'a pas de frontière, mais d'un pays à l'autre, les lois ne sont pas identiques...

Cordialement